

ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC
Société Anonyme au capital de 20 570 282 Euros
Siège social : 2 rue de Bassano
75116 - PARIS
457 200 368 RCS PARIS

**RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 21 JUIN 2012**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Il est envisagé de transformer la Société en société européenne conformément aux dispositions des articles 2§4 et 37 du Règlement (CE) n°2157/2001 du Conseil du 8 octobre 2001 relatif au statut de la société européenne et de l'article L.225-245-1 alinéa 2 du Code de Commerce.

Nous vous rappelons que la Société détient une filiale située au Luxembourg, depuis plus de deux ans, la société NPA.H S.à.r.l. dont le siège social est établi au 3, avenue Pasteur, L-311 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146873. La Société remplit donc l'une des conditions de transformation posées par l'article 2 du Règlement SE.

Cette opération faciliterait la représentation de la Société dans tous pays européens où elle possède ou entend acquérir des actifs. Nous vous précisons également que, dans le contexte de crise économique frappant une partie de la zone euro, notamment l'Italie et l'Espagne, les besoins de trésorerie d'un certain nombre de propriétaires devraient se traduire notamment par des cessions immobilières. Des opportunités d'acquisitions d'immeubles de prestige situés dans des capitales européennes devraient donc se présenter. Résolument axée sur une stratégie de développement européen, la Société gagnerait en légitimité en adoptant le statut de société européenne.

En conséquence, nous vous demanderons donc lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire convoquée le 21 juin 2012 de vous prononcer sur ce projet de transformation en société européenne et d'adopter les statuts de la Société sous sa nouvelle forme de Société Européenne.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

Le Conseil d'Administration,

